

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

DELIBERATION n° 2022/01/18-06-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 18 janvier 2022, sous la présidence d'Eric BERTON, Président,

Vu le Code de l'Education,
Vu la circulaire 2019-029 relative à la programmation et au suivi des actions financées par la contribution vie étudiante et de campus,
Vu les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés,
Vu la délibération n°2020/09/10-02 de la Commission de la formation et de la vie universitaire du 10 septembre 2020 fixant la composition de la Commission CVEC,
Vu les résultats du scrutin des 23 et 24 novembre 2021 portant renouvellement du collège des usagers aux conseils centraux d'Aix Marseille Université,

DECIDE :

OBJET : Désignation des représentants étudiants appelés à siéger au sein de la Commission ad hoc CVEC

Le Conseil d'administration approuve la désignation de :

- **Madame Delphine DEHEE,**
- **Monsieur Ghjuvan CATONI,**
- **Monsieur Côme DE MONTAIGNE DE PONCINS,**
- **Monsieur Malick KEBE,**

Membres étudiants élus au Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université, afin de siéger au sein de la **Commission ad hoc CVEC** en tant que représentants des usagers d'Aix-Marseille Université.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Membres en exercice : 36
Quorum : 18
Présents et représentés : 32

Fait à Marseille le 18 janvier 2022,

Eric BERTON,
Président d'Aix-Marseille Université